
Programme de Formation

Devenir référent·e harcèlement et discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Prix : 560,00 €

Contenu pédagogique

Public visé

La formation "Devenir référent·e" s'adresse à toute personne, salariée ou dirigeante, concernée par les questions de violences au travail et souhaitant jouer un rôle majeur dans les changements des comportements.

Objectifs pédagogiques

Reconnaître les différentes formes de harcèlements et violences au travail et les définir juridiquement
Identifier les mécanismes et conséquences des violences
Connaître les procédures possibles, les sanctions encourues et la responsabilité des employeur·euse·s
Savoir prévenir, détecter les violences
Savoir recueillir la parole et réagir

Description

IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES VIOLENCES AU TRAVAIL

Décrypter le secteur de l'audiovisuel (particularités et facteurs de risques)
Déconstruire les idées reçues en chiffrant la réalité des violences
Définir les VMSS (Violences Morales, Sexistes et Sexuelles)
Cerner les frontières : séduction, humour, management, harcèlement
Comprendre les mécanismes des violences et leurs conséquences
Notions essentielles droit et justice
Procédures possibles et les sanctions encourues

LE RÔLE DU·DE LA RÉFÉRENT·E

Les obligations légales de l'employeur
Définition et limites de la mission d'un·e référent·e harcèlement dans le secteur de l'audiovisuel
Mettre en place les outils de prévention
Atelier sur les outils à développer dans la réalité de son projet et de sa fonction
Savoir détecter des situations de violences
Recueillir un signalement et orienter les victimes

Apprendre à mener une enquête

Atelier sur une méthodologie proposée du signalement à l'enquête interne



Prérequis

Cette formation est ouverte à tous·tes, sans prérequis.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en présentiel, dans vos locaux ou chez nos partenaires, en petit groupe, avec nos formateur·trice·s expert·e·s en matière de discrimination et de lutte des VMSS.

Nous proposons et encourageons une **pédagogie active et participative**, des quizz, mises en situation et ateliers seront proposés.



Moyens et supports pédagogiques

Des **vidéos ou supports projetés** par vidéoprojecteur.

Des **fiches outils** numériques sont remises aux participant·e·s pour reprendre l'essentiel des textes de lois, des sanctions et obligations de l'employeur, de façon synthétique et didactiques.

Une **évaluation de la formation** est proposée en fin de session afin de nous permettre une amélioration continue des méthodes pédagogiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : auto-positionnement du stagiaire par rapport aux objectifs

En cours de session : Les connaissances sont évaluées lors de séquence de **feedback, d'échanges, de quizz**, etc...

En fin de session / à chaud : évaluation du niveau et des connaissances

Un **certificat de réalisation** est remis à chaque stagiaire en fin de formation.



Informations sur l'admission

Admission sur inscription.



Informations sur l'accessibilité

Nos équipes portent une **attention particulière à tous besoins d'accessibilité exprimés**.

Nous saurons trouver des réponses ou des ressources d'aide afin de permettre à tous·tes le suivi de nos formations dans des conditions optimales.